

## **COURT SEJOUR – visite touristique, amicale ou familiale**

**Le dossier doit être présenté en original + 2 copies**

Les documents à fournir sont :

- 1-** Formulaire de demande de visa Schengen complété et signé (disponible gratuitement à l'ambassade) +2 photo d'identité couleur avec fond blanc récente (max.3mois).
- 2-** La page d'identité du passeport et de toutes les pages utilisées. Le passeport doit être valable encore minimum 3 mois à l'échéance du visa demandé.
- 3-** Preuve de l'activité professionnelle du demandeur (pour les employés et fonctionnaires : attestation d'emploi et de congé + historique CNSS / CNRPS + 3 dernières fiches de salaire– pour les indépendants : copie de la carte d'identité fiscale + copie de parution de la société au JORT), de l'époux pour les femmes au foyer et des parents pour les étudiants à charge et mineurs.
- 4-** Preuve des moyens de subsistance du demandeur (fiches de paie et historique du compte en banque pour les 3 derniers mois, loyers...), de l'époux pour les femmes au foyer et des parents pour les étudiants à charge et mineurs.
- 5-** Pour les visites familiales : preuve du lien de parenté = actes de naissance permettant d'établir le lien de parenté
- 6-** Pour les enfants mineurs : autorisation des parents à voyager à l'étranger légalisée par la municipalité
- 7-** Réservation d'hôtel (si le demandeur n'est pas logé chez un particulier).
- 8-** Réservation d'un billet A/R (une réservation est gratuite).
- 9-** Facture pro-forma d'une assurance-voyage valable pour tous les pays Schengen (devra couvrir les éventuels frais de rapatriement pour raisons médicales, les soins médicaux d'urgence et les soins hospitaliers d'urgence. Le montant de la couverture s'élèvera à 30.000 €). Il est impératif que les dates de l'assurance correspondent avec les dates de voyage.

### **De la partie belge (pour les visites familiales et amicales) :**

- 10-** la carte d'identité ou de son titre de séjour.
- 11-** Lettre d'invitation manuscrite mentionnant l'hébergement

### **Le séjour est à la charge de la partie belge :**

- 12-** Engagement de prise en charge (annexe 3bis, légalisée par la commune).

### **TLScontact**

Adresse : Lemman center, Lac Lemman, Tunis, Tunisie  
Téléphone :+216 31 369 030

**13-** la carte d'identité du garant ou de son titre de séjour illimité.

**14-** Composition de ménage du garant (délivrée par la commune).

**15-** Preuves des revenus du garant pour les 3 derniers mois (fiches de paye, loyers, allocations familiales...) Pour les indépendants : copie de l'extrait de rôle de la dernière année fiscale.

**TLScontakt**

Adresse : Leman center, Lac Leman, Tunis, Tunisie

Téléphone :+216 31 369 030